





COMPTE RENDU D'ACTIVITE REUNION COVID MANAGER

1. ORGANISATION

-  **Lieu** : Maison des Sports COSL, 3 Route d'Arlon L8009 Strassen (Salle 1)
-  **Date** : Lundi 7 Septembre 2020
-  **Horaire** : 18h00 à 20h00
-  **Equipe Technique de Formation** :
- Alexandre BENEDETTI (DTN)
 - Jean-François BOULOT (Président)
 - Walter FONTAN (Secrétaire Général / Administrateur Référent Pôle Santé & Sécurité)

2. CONVOCAION & PRESENCE

 **Listes des personnes présentes** : Cf. Fiche d'émarginement

Les 5 Clubs Luxembourgeois sont représentés pour cette réunion interne de management de la crise sanitaire covid-19 dans le cadre de la mise à jour du Protocole Graduel de Déconfinement progressif dans le Rugby.

Les Covid Managers absents lors de cette réunion étaient tous excusés et remplacés... Ces « remplaçants » ont pour mission de transmettre l'ensemble des informations à leur référent club.

Pour information, l'identité des Covid Manager de Club :

-  CSCE Rugby = **Angelo VAI**
-  Eagles Rugby = **Leticia LUCAS**
-  RC Luxembourg = **Paul SWEETNAM**
-  RCTR Dudelange = **Steve RIDOLFI**
-  RC Walferdange = **Christophe CARRE**
-  FLR = Walter FONTAN (en intérim) & Alexandre BENEDETTI

3. ACCUEIL ET CONDITION DE TRAVAIL

Toutes les recommandations sanitaires sont respectées (gestes barrières, gel hydroalcoolique, distanciation sociale). L'ensemble des participant ont conservé le port du masque pendant toute la durée de la réunion.











Présentation de la mise à jour du Concept Covid-19 Lëtzebuerg Rugby (version 2) pour prendre en compte c tous les éléments qui ne faisaient pas partie des préoccupations lors de la rédaction de la version 1 début avril 2020. Cf. *Tableau Récapitulatif + Présentation en annexe*

Création d'une Cellule de Management Covid-19 regroupant les principales ressources Fédérales et Clubs. **Les Covid Manager de Club ont pour mission de rapidement coordonner l'organisation et la désignation des Covid Manager Catégorie pour toutes les équipes reprenant le chemin des entrainements ainsi que les Covid Manager de Match / Compétition dans le cadre de l'organisation de compétition.**

Ces listes contact sont à renvoyer au plus vite à secretariat@rugby.lu copie dtm@rugby.lu, idéalement avant la reprise des entrainements et/ou compétition.

4. RESUME DE LA SITUATION ACTUELLE

Ci-dessous les principales mesures et recommandations pour la PHASE 5 :

-  Insister sur **l'importance de l'AUTO-EVALUATION** des joueurs et entraîneurs, pour chaque entraînement / compétition
-  **100 personnes maximum** (entraîneurs y compris) sur le terrain
-  **Groupe de travail de 50 personnes maximum**
Noter la composition de chaque groupe (listing de présence), démarche essentielle en cas de contamination pour accompagner les autorités sanitaires dans le traçage des cas contact
-  **Présence d'un Covid Manager Catégorie** à l'entraînement dont l'un des rôles est **d'établir la liste de présence (joueur et entraîneur)**. Communication interne Club de ces listings du Covid Manager de Catégorie vers le Covid Manager de Club
-  **Contacts 100% autorisés**
-  **Reprise des matchs amicaux** (organisation prioritairement de rencontres avec d'autres clubs luxembourgeois, si cross-border prioritairement déplacement à l'étranger, nommer 1 Covid Manager de compétition pour pouvoir accueillir)
-  **Port du masque** optionnel pour les entraîneurs et les joueurs pendant l'entraînement (obligatoire pour arriver et partir du terrain) mais obligatoire pour toutes autres personnes extérieures au groupe d'entraînement. Celles-ci devront être assises si possible et respecter les règles de distanciation
-  **Utilisation Vestiaires et Douches règlementée** : prendre contact avec sa commune pour connaître les règles en vigueur et les effectifs maximum autorisés (respect des distanciations)
-  **Respect des mesures barrières** (masque, lavage main, désinfection du matériel, etc ...)
-  **La buvette** peut être **ouverte à condition de respecter les règles de distanciation**. En revanche la fourniture de petite restauration ou organisation de repas est fortement déconseillé.

Les responsabilités inhérentes aux clubs et évoquées lors des précédentes phases de déconfinement restent en vigueur.

Tous concernés, consciencieux et solidaires pour sortir au plus vite de cette crise !



Le Directeur Technique National
Alexandre BENEDETTI